

Assemblée communale

Résumé de l'assemblée communale ordinaire du 23 mai 2003.

- 29 participants ont répondu à la convocation.
- Les comptes 2002 de fonctionnement affichent, aux charges, un total de Fr. 861'076.- et aux produits, un total de Fr. 866'188.-, d'où un bénéfice de Fr. 5'112.- ; ils ont été acceptés à l'unanimité. Les amortissements obligatoires se montent à Fr. 70'533.- et les amortissements supplémentaires à Fr. 88'669.-.
- Les comptes 2002 d'investissement affichent, aux charges, un total de Fr. 837'716.- et aux produits, un total de Fr. 119'018.-, d'où un excédent de charges de Fr. 718'698.- ; ils ont été acceptés à l'unanimité. Ces importants investissements sont dus à l'achat de la nouvelle zone à bâtir et de son équipement.
- Une collaboration avec le corps de sapeurs-pompiers de Bussy est devenue nécessaire afin d'améliorer son efficacité (manque d'effectif durant la journée, des sapeurs-pompiers motivés). Une telle collaboration nécessite l'élaboration d'une convention qui elle, apporte quelques modifications au règlement. La convention et les corrections du règlement sont acceptées par 27 OUI et 2 ABSTENTIONS.
- Le règlement relatif à la gestion des déchets a été modifié de manière à permettre la couverture minimum de 70% (imposés par la loi cantonale) des dépenses occasionnées. Dès cet automne, la taxe de base passera de Fr. 40.- à Fr. 50.-.
- L'ouverture d'une classe supplémentaire dans le Cercle scolaire nécessite quelques changements. Sévaz accueillera dès la rentrée la classe enfantine.
- L'émission « Salut les p'tits zèbres » s'est arrêtée à Sévaz du 2 au 6 juin dernier. Pour revivre ces bons moments, visitez notre site www.sevaz.ch
- L'arrêt des TPF va être équipé d'un abribus.
- Quelques recommandations sont rappelées pour le vote par correspondance : signature obligatoire à l'endroit indiqué, biffez

vosre adresse, déposez votre enveloppe de vote dans la boîte aux lettres de la commune au plus tard 1 h. avant l'ouverture du scrutin (dimanche matin 10 h.) ou par courrier postal (attention à la date de dépôt !)

- Pour ce qui est du Centre de tri postal, le projet de Sévaz est toujours « en course » ; la décision sera annoncée le 27 mai prochain.
- Le bureau de poste de Bussy avait remis un questionnaire « tous-ménages » afin de connaître le taux de satisfaction de la population. Sur 251 questionnaires distribués, seuls 33 retours ont été enregistrés ce qui représente le 13%. Environ 90% des personnes contactées sont satisfaites de la nouvelle organisation.
- Afin de répondre aux exigences légales et aux besoins de la population, le Conseil communal a décidé de répondre favorablement à la demande de la commune d'Estavayer-le-Lac concernant leur concept d'accueil pour les enfants en âge préscolaire. Un règlement devra être élaboré.

Fête du 1^{er} Août

- En cette année 2003, notre commune organise à nouveau la Fête Nationale au lieu habituel, soit devant le pilier public.
- Le feu se fera sur le champ de colza de M. Eric Dubey, direction Montbrelloz. Vous pouvez profiter de l'occasion qui se présente pour apporter au feu, tous matériaux qui se brûlent (bois, papier, carton, branches d'arbres et d'arbustes, etc.).
- **En cette année de sécheresse, nous vous recommandons la plus grande prudence lors de l'utilisation des feux d'artifice, uniquement sur la place du feu.** Par respect pour le voisinage (personnes âgées, familles avec petits enfants, animaux domestiques), nous vous rappelons que la fête se déroule le 1^{er} Août et non deux semaines avant et deux semaines après.

- Comme d'habitude, les habitants de Sévaz auront droit à leurs prestations gratuites (saucisses, boissons non alcoolisées).
- Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 1^{er} août 2003, sur la place de fête, dès 20h00.



Divers

- Tonte du gazon

A ce sujet, nous voudrions vous rappeler quelques « règles d'or » à respecter afin de ne pas déclencher la mauvaise humeur de vos voisins :

- Essayez de ne pas débiter la tonte de votre gazon trop tôt le matin (disons pas avant 08h00 ! surtout le samedi !). Ceci vous évitera également quelques problèmes pratiques et techniques à cause de la rosée du matin !
- Essayez également de finir la tonte de votre gazon pas trop tard dans la soirée (disons 21h00). Après, on y voit plus rien... !
- Si possible, le samedi, respectez la pose de midi, afin que chacun puisse apprécier un moment de tranquillité en mangeant !

- Et surtout... et surtout... laissez votre tondeuse se reposer le dimanche! Vos voisins vous en seront infiniment reconnaissants!

Au nom de tous les voisins, nous vous remercions d'avance de respecter ces quelques « règles d'or » et comptons sur la collaboration de tous afin d'éviter des conflits inutiles!

Merci aux utilisateurs du compost à gazon pour le bon fonctionnement de ce dernier.



- Cartes de réduction bowling

Les cartes de réduction de 50% sont arrivées à échéance. Le bowling est d'accord de les renouveler. Les personnes intéressées sont priées de les commander au bureau communal.



- Ligues de santé

Les Ligues de santé du canton de Fribourg réunissent la Ligue contre le cancer, l'Association du diabète, l'Association respirer (ligue pulmonaire) et le CIPRET (centre d'information pour la prévention du tabagisme) ont publié un dépliant présentant leurs activités. Ce dépliant est disponible au bureau communal.

- Sondage d'opinion sur la fusion

N'oubliez pas de donner votre avis concernant un éventuel projet fusion de communes. Pour que ce sondage soit représentatif, veuillez y répondre le plus massivement possible **jusqu'au vendredi 18 juillet 2003**.

- Heures d'ouverture du bureau communal

Nous vous rappelons que le bureau communal est ouvert tous les mercredis de 14h00 à 16h45, ainsi que chaque 2^{ème} mercredi du mois, de 18h30 à 19h30.

Nous vous informons d'ores et déjà que le bureau communal sera fermé, pour cause de vacances, durant la période suivante :

La semaine du 11 août au 17 août 2003

Nous vous remercions de votre compréhension et

**vous souhaitons un bel été
et d'agréables vacances.**

Avec les cordiales salutations du Conseil communal.